



23

RAPPORT ANNUEL DE LA DIRECTION

*sur le rendement du Fonds
pour l'exercice clos le
31 décembre 2023*

FONDS DE REVENU
**Fonds FÉRIQUE Obligations mondiales de
développement durable**

Le présent Rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds renferme les faits saillants financiers, mais ne contient pas les états financiers annuels complets des Fonds que vous détenez. Si vous n'avez pas reçu d'exemplaire des états financiers annuels avec le présent rapport, vous pouvez en obtenir un gratuitement, sur demande, en communiquant avec Services d'investissement FÉRIQUE au 514 788-6485 (sans frais 1 800 291-0337), en écrivant à Gestion FÉRIQUE, Place du Canada, 1010, rue de La Gauchetière Ouest, bureau 1400, Montréal (Québec) H3B 2N2 ou en visitant notre site Web à ferique.com ou le site Web de SEDAR+ à l'adresse sedarplus.ca. Vous pouvez également obtenir de cette façon le rapport financier intermédiaire, les politiques et procédures de vote par procuration, le dossier de vote par procuration et l'information trimestrielle sur le portefeuille.

Un placement dans un organisme de placement collectif peut donner lieu à des frais de gestion et autres frais. Les ratios de frais de gestion varient d'une année à l'autre. Veuillez lire le prospectus avant de faire un placement. Les organismes de placement collectif ne sont pas garantis par la Société d'assurance-dépôts du Canada ni par tout autre organisme public d'assurance-dépôts. Leur valeur fluctue souvent et leur rendement passé n'est pas indicatif de leur rendement futur.

Remarque à l'égard des déclarations prospectives

Le présent rapport peut renfermer des déclarations prospectives sur les Fonds, leur rendement futur, leurs stratégies ou perspectives et les mesures que pourraient prendre les Fonds. Les termes « peut », « pourrait », « devrait », « voudrait », « supposer », « perspectives », « croire », « planifier », « prévoir », « estimer », « s'attendre à », « avoir l'intention de », « prévision » et « objectif », ainsi que les termes et expressions semblables, désignent des déclarations prospectives.

Les déclarations prospectives ne garantissent pas le rendement futur des Fonds. Elles sont assujetties à des incertitudes et à des risques intrinsèques concernant les Fonds et les facteurs économiques en général, de sorte que les prévisions, projections et autres déclarations prospectives pourraient ne pas se matérialiser. Le lecteur est prié de ne pas se fier indûment à ces déclarations puisque les événements et les résultats réels pourraient différer sensiblement de ceux qui sont énoncés ou prévus dans les déclarations prospectives relatives aux Fonds, en raison, mais sans s'y limiter, d'importants facteurs comme les conditions générales économiques, politiques et des marchés au Canada, aux États-Unis et à l'échelle internationale, les taux d'intérêt et de change, les marchés boursiers et financiers mondiaux, la concurrence, les changements technologiques, les modifications apportées aux lois et aux règlements, les jugements d'ordre judiciaire ou réglementaire, les poursuites judiciaires et les catastrophes.

Le lecteur est prié de noter que la liste susmentionnée des facteurs importants susceptibles d'influer sur les résultats futurs n'est pas exhaustive. Avant de prendre toute décision de placement, le lecteur est également incité à examiner attentivement ces facteurs ainsi que d'autres facteurs. Toutes les opinions prospectives peuvent être modifiées sans préavis et sont émises de bonne foi sans aucune responsabilité légale.

au 31 décembre 2023

Analyse du rendement du Fonds par la direction

Objectif et stratégies de placement

Le Fonds FÉRIQUE Obligations mondiales de développement durable vise à fournir un revenu et, dans une moindre mesure, une appréciation du capital à long terme. Le Fonds investit, directement ou indirectement (y compris au moyen d'investissements dans des FNB ou d'autres OPC), dans un portefeuille diversifié mondialement, composé principalement de titres à revenu fixe d'émetteurs gouvernementaux et corporatifs qui servent à financer des projets ou des entreprises qui visent à s'aligner aux principes de développement durable.

Le Fonds est géré à parts égales par deux gestionnaires de portefeuille qui couvrent des régions géographiques différentes, soit AlphaFixe Capital inc. (AlphaFixe) qui gère un mandat canadien et BMO Gestion d'actifs (BMO) qui gère un mandat global.

La stratégie d'AlphaFixe consiste avant tout à identifier les titres admissibles au Fonds. Les placements sélectionnés doivent respecter les critères de sélection d'obligations durables établis par AlphaFixe. Ces derniers comprennent les obligations autoétiquetées soutenables et celles alignées avec les critères internes d'AlphaFixe, lesquels tiennent compte des principes des obligations vertes et sociales et des lignes directrices sur les obligations durables définis par l'International Capital Market Association (ICMA).

Ensuite, le gestionnaire applique une approche descendante au niveau de la gestion des risques du portefeuille. Pour ce faire, il prend en considération les perspectives économiques et effectue une analyse des risques rattachés aux divers actifs du portefeuille. Lors de la sélection des titres, le gestionnaire de portefeuille adopte une approche ascendante, c'est-à-dire qu'il sélectionne les titres admissibles en fonction d'une analyse fondamentale. Dans ce contexte, le gestionnaire de portefeuille effectue pour chacun des titres l'analyse du risque de crédit des titres et de l'incidence des facteurs ESG sur ceux-ci. L'évaluation de l'incidence des facteurs ESG est faite par le gestionnaire et est basée sur une approche relative où les émetteurs au sein d'une même industrie sont évalués contre leurs pairs. Ceci est fait en fonction de facteurs qui varient selon chaque industrie en tenant compte de la matérialité et du contexte spécifique à chaque industrie. Les notes ESG internes attribuées aux émetteurs sont intégrées à la cote globale de chacun.

La stratégie de BMO, avec son sous-gestionnaire de portefeuille, Columbia Threadneedle Management Limited, comprend trois étapes : filtrer, investir, engager.

Filtrer

Le gestionnaire de portefeuille investit dans des obligations vertes, sociales et durables qui ont été approuvées par son équipe interne d'investissement responsable. Cette équipe examine chaque obligation admissible en se fondant sur deux analyses :

- L'analyse des émetteurs des titres : analyse environnementale, sociale et de gouvernance (ESG) au niveau de l'émetteur. Il analyse l'exposition au risque ESG plus large, ainsi que les pratiques de gestion et les controverses chez l'émetteur. Pour cela, le gestionnaire peut utiliser les notations de risque ESG de l'émetteur et son classement dans l'industrie provenant des évaluations de

tierces parties. De cette façon, il peut mettre l'accent sur le nombre et la nature des controverses auxquelles ce dernier est confronté pour déterminer où les problèmes et les incidents identifiés sont pertinents pour la crédibilité de l'émetteur.

- L'analyse des titres émis : évaluation approfondie des titres conformément aux principes des obligations vertes et sociales et aux lignes directrices sur les obligations durables défini par l'International Capital Market Association (ICMA).

Investir

Après le processus de sélection, pour générer des opportunités d'investissement, le processus de recherche du gestionnaire de portefeuille explore l'analyse macroéconomique et du crédit fondamentale, l'analyse de la valorisation et les facteurs techniques. L'équipe s'appuie sur les résultats de recherche de spécialistes à l'interne. Le gestionnaire vise à avoir un niveau élevé de diversification sur le plan des émetteurs.

Engager

Le gestionnaire de portefeuille, par l'entremise de son équipe interne d'investissement responsable, utilise son influence pour encourager les meilleures pratiques d'entreprises grâce à un engagement continu avec les émetteurs détenus dans le portefeuille.

Le Fonds investit et réinvestit principalement dans des obligations gouvernementales, des obligations de sociétés, des obligations municipales, des obligations adossées à des actifs ou des créances, des obligations à rendement élevé et des obligations à rendement réel, des obligations convertibles, des fonds négociés en bourse et dans des parts d'OPC :

- conçues pour amasser des fonds afin de financer des projets ou des entreprises ayant une incidence environnementale ou sociale positive ;
- provenant d'entités dont les produits et services contribuent à la transition vers une économie mondiale durable, selon l'évaluation des gestionnaires de portefeuille.

Les titres d'émetteurs en violation avec le Pacte mondial des Nations Unies (UN Global Compact) doivent être exclus du portefeuille par les gestionnaires de portefeuille.

Risque

Les risques d'investir dans le Fonds demeurent les mêmes que ceux mentionnés dans le prospectus. Le Fonds s'adresse aux investisseurs ayant une tolérance faible au risque et qui désirent investir à moyen terme. Ce Fonds convient particulièrement aux investisseurs souhaitant adopter une approche d'investissement responsable. Il peut aussi être utilisé comme élément de base de la partie réservée aux titres à revenu fixe d'un portefeuille de placement diversifié. Aucun changement ayant une incidence notable sur le niveau de risque global associé à un placement dans le Fonds n'a eu lieu au cours de la période.

Résultats d'exploitation

Le Fonds FÉRIQUE Obligations mondiales de développement durable a affiché un rendement net de 5,7 % pour l'exercice clos le 31 décembre 2023. Son indice de référence, composé de l'indice des obligations globales à court terme FTSE Canada (25 %), de

¹ Source : Rendement médian des fonds comparables selon Fundata, au 31 décembre 2023.

au 31 décembre 2023

L'indice des obligations globales à moyen terme FTSE Canada (25 %) et de l'indice ICE Global Non-Sovereign (couvert \$ CA) (50 %), a généré un rendement de 6,1 % au cours de cette même période. Contrairement au rendement de l'indice de référence, qui ne comprend aucuns frais de placement, le rendement du Fonds est indiqué déduction faite des frais de gestion et d'exploitation à payer par le Fonds.

Sur une base relative, le rendement du Fonds a été supérieur à la médiane de son industrie¹, dont le rendement pour la période a été de 4,7 %, déduction faite des frais de gestion.

AlphaFixe Capital

L'année 2023 a été marquée par une baisse des taux d'intérêt dans tous les segments de la courbe des taux. Les écarts de crédit, soit le taux supplémentaire par rapport aux obligations gouvernementales offert aux investisseurs pour détenir des titres autant à l'égard des émetteurs provinciaux que des sociétés, ont rétréci de façon généralisée. Le rétrécissement a été particulièrement marqué dans les secteurs industriels et à l'égard des obligations de sociétés de toutes échéances. Les baisses de taux combinées aux contractions des écarts de crédit se sont avérées favorables pour le portefeuille, ce qui a généré des rendements positifs relativement élevés.

La répartition sectorielle a contribué au rendement du portefeuille. La surexposition aux obligations provinciales et aux obligations de sociétés a été positive en raison de la compression des écarts de crédit. Le choix des titres et le maintien d'une durée (valeur qui mesure la sensibilité aux mouvements de taux d'intérêt) inférieure à celle de l'indice de référence pendant la majeure partie de l'exercice ont également été avantageux.

Cependant, le positionnement sur la courbe des taux a nuí au rendement. Au cours de l'année 2023, la durée du portefeuille a été augmentée par rapport à celle de l'indice de référence. Au début de l'exercice, le positionnement du portefeuille sur la courbe était caractérisé par une forte surexposition aux échéances de 5 ans et une sous-exposition aux échéances de 10 ans. À la fin de l'année, le portefeuille est plutôt surexposé aux échéances de 2 ans et de 10 ans et sous-exposé aux obligations de 5 ans. L'exposition aux obligations provinciales a été légèrement augmentée tandis que l'exposition aux obligations de sociétés a été maintenue.

Conformément à l'objectif du Fonds, le portefeuille du gestionnaire était investi à 93 % dans des obligations vertes, sociales ou durables à la fin du semestre. Ces obligations servent à financer des projets ou des entreprises qui suivent les principes de développement durable.

Pour ce qui est des questions environnementales, sociales et de gouvernance (ESG), AlphaFixe a engagé le dialogue avec des entreprises ou des organismes gouvernementaux ayant émis des obligations détenues dans le portefeuille. En effet, que ce soit lors de rencontres privées avec la direction ou d'appels avec d'autres investisseurs, le sous-gestionnaire de portefeuille s'efforce de sensibiliser les émetteurs aux enjeux ESG propres à leurs activités et fait état des pistes d'amélioration spécifiques à chacun d'entre eux.

Par exemple, en février 2023, AlphaFixe a rencontré la Banque Toronto-Dominion pour discuter des différentes structures d'obligations durables. Lors de cette rencontre, le sous-gestionnaire de portefeuille a indiqué sa forte préférence pour les obligations « à utilisation des fonds », c'est-à-dire des obligations pour lesquelles la société émettrice annonce les projets qu'elle entend financer

préalablement à l'émission. Il a également fait part de sa position à l'égard de l'énergie nucléaire et encouragé la segmentation distincte des projets environnementaux et sociaux. En effet, la mise en place de cadres de référence distincts convient mieux aux intérêts des investisseurs. Le sous-gestionnaire de portefeuille a aussi annoncé sa position sur le nucléaire. Cette source d'énergie est une composante essentielle de l'offre de production d'électricité pour l'atteinte des cibles de décarbonisation canadiennes. Les projets entourant cette énergie ont donc leur place au sein d'un cadre de référence d'obligations vertes.

Au cours de l'année 2023, le portefeuille a participé à 15 nouvelles émissions d'obligations durables de 9 émetteurs différents. Ainsi, la société de transmission et de distribution d'électricité Hydro One a émis trois obligations durables au mois de janvier, dont deux ont été ajoutées au portefeuille. Bien qu'elles ne soient pas officiellement considérées comme des obligations « vertes », celles-ci sont destinées à financer en quasi-totalité des projets environnementaux comme le développement d'un réseau électrique propre.

BMO Gestion mondiale d'actifs

Les marchés obligataires ont évolué en dents de scie au cours de l'année. Ils ont tout d'abord grimpé en réaction à la crise des banques régionales américaines et à la solidité des données, puis ont atteint un creux à la mi-mars pour terminer l'année près des niveaux où ils se situaient avant la crise bancaire.

Au début de l'année, les écarts de crédits se sont resserrés jusqu'à un point qui ne s'était pas vu depuis le début d'avril 2022. Les marchés ont ensuite commencé à s'ajuster aux taux directeurs plus élevés que prévu. Ce contexte, conjugué à l'effondrement de la Silicon Valley Bank et à l'achat de Credit Suisse, a entraîné un élargissement des écarts de crédit, effaçant presque tout le resserrement qui avait eu lieu depuis octobre.

Les régulateurs du secteur bancaire sont toutefois intervenus rapidement pour éviter que les problèmes du secteur ne se propagent. Les investisseurs se sont montrés rassurés et les écarts de taux ont à nouveau commencé à se resserrer. Malgré la volatilité qui a ponctué le début du deuxième trimestre, la confiance des investisseurs s'est améliorée dans l'ensemble des marchés vers la fin du trimestre, entraînant un nouveau resserrement des écarts de taux.

Au début du troisième trimestre, les rendements ont fortement grimpé, car les investisseurs craignaient de plus en plus que les conditions plus serrées que prévu du marché de l'emploi fassent en sorte que les taux directeurs demeurent plus élevés plus longtemps malgré le recul de l'inflation. Les écarts de crédit se sont quant à eux graduellement resserrés grâce à la rareté des nouvelles émissions et aux résultats des entreprises qui ont été supérieurs aux attentes. Parmi les principaux marchés régionaux, les obligations de qualité libellées en livres sterling ont mené le bal et généré des rendements totaux positifs, tandis que le resserrement des écarts de crédit des obligations libellées en euros a été à peine suffisant pour contrebalancer la hausse des rendements. Les marchés américains ont inscrit des rendements négatifs en raison de la chute des rendements des obligations du Trésor.

Au début du quatrième trimestre, les rendements des obligations d'État de base ont amorcé un plongeon et les écarts de crédit se sont resserrés, car les investisseurs espéraient de plus en plus que les banques centrales baisseraient les taux d'intérêt plus tôt que

au 31 décembre 2023

prévu. L'inflation a reculé plus que prévu aux États-Unis, dans la zone euro et au Royaume-Uni, et le marché de l'emploi américain a continué de perdre de sa vigueur.

Les grandes banques centrales ont maintenu leurs taux, mais la Banque centrale européenne et la Banque d'Angleterre sont demeurées fermes. Contre toute attente, la Réserve fédérale américaine (Fed) a adopté une position plus souple, ce qui a fait chuter les rendements de base encore plus bas dans l'ensemble du marché. Même si la Fed a reconnu que l'inflation ralentissait et laissé entendre qu'elle avait l'intention de baisser les taux de 75 points de base en 2024, les investisseurs s'attendaient à une première baisse de taux dès le mois de mars et à des baisses cumulatives deux fois plus importantes que celles prévues par la Fed. Parallèlement, les écarts de crédit se sont resserrés pendant que les actions se sont redressées, car les perspectives de baisse des taux d'intérêt et les résultats meilleurs que prévu des entreprises ont ravivé l'optimisme des investisseurs à l'égard des actifs risqués.

Ainsi, le portefeuille a généré des rendements absolus et relatifs positifs pour l'exercice, grâce à l'excellente performance des titres à revenu fixe au dernier trimestre qui a plus que compensé les baisses enregistrées au milieu de l'année. L'allongement de la durée du portefeuille au moment où les rendements ont nettement reculé après l'effondrement de la Silicon Valley Bank a également contribué au rendement du portefeuille au deuxième semestre de l'exercice.

La sous-pondération des titres garantis a été avantageuse, car la catégorie d'actif a tiré de l'arrière par rapport à l'ensemble de l'indice.

Le portefeuille continue de privilégier les secteurs de la finance et des services aux collectivités, compte tenu de l'offre d'obligations vertes, sociales et durables. Comme il est axé sur le développement durable, le portefeuille sous-pondère intrinsèquement les secteurs de l'énergie et des produits industriels, ainsi que les titres garantis et adossés à des créances hypothécaires.

Conformément à l'objectif du Fonds, 93 % de l'actif du portefeuille était investi dans des obligations vertes, sociales et durables à la fin de la période. Ces obligations sont émises pour financer des projets ou des sociétés qui respectent les principes du développement durable.

Durant le premier semestre de 2023, le sous-gestionnaire de portefeuille a entamé un dialogue avec des sociétés à 24 reprises, notamment au sujet de leur résilience face aux changements climatiques (avec Toyota Motor Corporation et Barclays), de la biodiversité (avec E.ON) et des droits de la personne (avec Volkswagen Group et Mercedes-Benz Group).

Événements récents

AlphaFixe Capital

L'économie canadienne a progressé à un rythme hésitant à compter du mois de mars 2023 et a été affaiblie par le resserrement monétaire et les refinancements hypothécaires actuellement en cours. La perte du pouvoir d'achat liée à l'inflation et la hausse des paiements hypothécaires pour certains propriétaires réduisent la part du budget alloué aux dépenses discrétionnaires des consommateurs, ralentissant ainsi récemment l'activité économique.

Techniquement, l'économie canadienne ne s'est pas encore contractée au cours de deux trimestres consécutifs. Le PIB par habitant a toutefois reculé de 2,3 % depuis juin 2022, ce qui signifie

que l'économie n'est pas suffisamment robuste pour accueillir le nombre de nouveaux arrivants actuel. Dans cette optique de récession, le sous-gestionnaire de portefeuille estime que la Banque du Canada (BdC) doit assouplir sa politique monétaire afin de soutenir l'économie.

L'ampleur de l'assouplissement dépendra aussi de la conjoncture économique aux États-Unis. L'économie américaine s'avère plus résiliente qu'il n'avait été anticipé et les attentes de réduction du taux directeur des investisseurs semblent prématurées. Si le taux directeur de la Réserve fédérale américaine demeure inchangé, la BdC se retrouvera dans une position difficile. Une baisse plus musclée du taux directeur canadien par rapport à celui des États-Unis nuirait au dollar canadien et à l'inflation qui demeure toujours supérieure à la cible.

Compte tenu de la situation économique distincte des deux pays, le positionnement stratégique du portefeuille s'avère délicat. Un changement de direction dans la conduite de la politique monétaire canadienne devrait entraîner un fléchissement des taux des obligations à court terme au Canada. L'effet sur les taux des obligations à long terme est toutefois plus difficile à prévoir et dépendra de l'évolution de l'économie américaine.

Étant donné cette incertitude quant à la direction des taux, le sous-gestionnaire de portefeuille estime qu'une stratégie d'investissement axée sur la durée ne favorisera pas le portefeuille tant que l'économie américaine demeurera robuste. Il positionnera toutefois le portefeuille de façon à tirer profit d'une pentification de la courbe des taux. Il maintiendra une exposition aux titres de crédit qui devrait s'avérer favorable, mais allégera la pondération de cette catégorie d'actifs si sa conviction à l'égard d'un scénario de récession nord-américaine se renforce et que les écarts de crédit demeurent serrés. Il pourrait également substituer les obligations de sociétés des secteurs cycliques par des titres de crédit moins risqués au sein du portefeuille.

BMO Gestion mondiale d'actifs

L'économie reste extrêmement résiliente face au resserrement monétaire important de l'année dernière. Par conséquent, le marché considère un « atterrissage en douceur » de l'économie comme le scénario le plus probable. L'inflation a commencé à diminuer cette année et continuera probablement sur cette trajectoire au cours des 12 prochains mois, en raison des effets de base favorables, de l'assouplissement des contraintes d'approvisionnement et du repli de la demande attribuable au resserrement de la politique monétaire des banques centrales.

La baisse de l'inflation est avantageuse pour les marchés obligataires, car elle élimine une grande partie de l'asymétrie négative de l'année dernière. En conséquence, le sous-gestionnaire de portefeuille a adopté une durée plus longue reflétant une position plus positive à cet égard. Cependant, compte tenu des perspectives de baisse de l'inflation, la solidité du marché du travail sera le facteur déterminant pour les prix des obligations. Les indicateurs prospectifs montrent d'ailleurs que le marché du travail devrait ralentir.

Les perspectives à l'égard des obligations de sociétés mondiales semblent plutôt équilibrées. La politique monétaire restrictive, tant actuelle que prévue, a été le principal facteur ayant entravé le resserrement des écarts de crédit. Ce facteur devrait être moins problématique vu l'assouplissement de la position de la Fed. Si l'économie américaine réussit son atterrissage en douceur, comme la Fed l'anticipe, les conditions économiques devraient favoriser les

au 31 décembre 2023

écarts de crédit. En ce qui a trait aux obligations de sociétés, le sous-gestionnaire de portefeuille s'attend à ce qu'elles continuent d'afficher une bonne qualité du crédit. Les écarts de crédit mondiaux ont toutefois terminé l'année en deçà de leurs moyennes sur cinq et sur vingt ans, ce qui rend leurs valorisations nettement moins attrayantes.

Comme les entreprises continuent d'émettre beaucoup d'obligations vertes, sociales et durables, le sous-gestionnaire de portefeuille recherchera des occasions de placement à mesure qu'elles se présenteront. Dans le cadre de son positionnement en matière de risque, BMO tient compte des paramètres de risque global de l'indice de référence, mais évite d'investir dans certains secteurs afin de se conformer aux objectifs généraux du portefeuille. Par conséquent, le portefeuille n'investit pas dans des actifs titrisés tels que les titres adossés à des créances hypothécaires. En effet, leur rendement hautement variable pourrait nuire au rendement relatif du portefeuille.

Le mandat de M. Jude Martineau à titre de membre et président du Comité d'examen indépendant (CEI) a pris fin le 31 mars 2023. M^{me} Louise Sanscartier a été nommée présidente intérimaire du CEI pour la période 1^{er} avril au 9 juin 2023 et a été nommée présidente du comité à partir du 9 juin 2023. M. Yves Frenette a été nommé membre du CEI pour un mandat de 3 ans débutant le 1^{er} avril 2023.

M^{me} Fabienne Lacoste a quitté ses fonctions de présidente et chef de la direction de Gestion FÉRIQUE le 3 juillet 2023 et a été remplacée par M. Louis Lizotte.

M. Francis Fortin s'est joint à Gestion FÉRIQUE à titre de Vice-président, Gestion des placements à partir du 11 septembre 2023.

Opérations entre apparentés

Le Gestionnaire du Fonds est Gestion FÉRIQUE, une organisation sans but lucratif. Gestion FÉRIQUE reçoit des honoraires de gestion servant à couvrir ses dépenses en ce qui concerne la gestion et les opérations quotidiennes du Fonds, comme indiqué à la section Frais de gestion. Ces dépenses comprennent les honoraires du gestionnaire de portefeuille, les dépenses de mise en marché et de distribution liées au Fonds, ainsi que les frais d'administration du Gestionnaire.

Services d'investissement FÉRIQUE (SIF) est une filiale sans but lucratif de Gestion FÉRIQUE inscrite à titre de cabinet dans les disciplines de courtage en épargne collective et de planification financière, et elle agit comme placeur des parts du Fonds. Un pourcentage des frais de gestion versés par le Fonds à Gestion FÉRIQUE est utilisé pour couvrir les dépenses relatives aux activités quotidiennes de SIF.

Gestion FÉRIQUE et Services d'investissement FÉRIQUE détenaient 0,2% des parts du Fonds FÉRIQUE Obligations mondiales de développement durable au 31 décembre 2023.

Gestion FÉRIQUE assume les charges opérationnelles du Fonds, sauf les frais du comité d'examen indépendant et les frais de dépôt réglementaire, en échange de frais d'administration, comme indiqué à la section Frais de gestion.

Gestion FÉRIQUE a mis en place un Comité d'examen indépendant pour le Fonds conformément aux exigences du Règlement 81-107 sur le comité d'examen indépendant des fonds d'investissement afin d'examiner les conflits d'intérêt liés à la gestion du Fonds.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, AlphaFixe Capital n'a effectué aucune opération entre apparentés et BMO Gestion mondiale d'actifs n'a versé aucune commission à des apparentés dans le cadre de la gestion du Fonds FÉRIQUE Obligations mondiales de développement durable. Cependant, BMO Gestion mondiale d'actifs, gestionnaire d'une partie du Fonds, a effectué des opérations de courtage sur des contrats de gré à gré sur devises avec une partie reliée. Le Comité d'examen indépendant a été d'avis que les mesures projetées par le gestionnaire aboutissent à un résultat juste et raisonnable pour les porteurs de parts du Fonds.

au 31 décembre 2023

Faits saillants financiers

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le Fonds et ont pour objet de vous aider à comprendre ses résultats financiers pour la période comptable indiquée.

	Exercices clos les		
	31 déc. 2023 (12 mois)	31 déc. 2022 (12 mois)	31 déc. 2021 (339 jours)
Actif net par part ⁽¹⁾⁽⁵⁾	\$	\$	\$
Actif net au début de la période comptable ⁽⁴⁾	8,44	9,67	10,00
Augmentation (diminution) attribuable à l'exploitation			
Total des revenus	0,21	0,32	0,17
Total des charges	(0,07)	(0,07)	(0,08)
Gains (pertes) réalisé(e)s	(0,25)	(0,37)	0,01
Gains (pertes) non réalisé(e)s	0,59	(0,85)	(0,33)
Augmentation (diminution) totale attribuable à l'exploitation ⁽²⁾	0,48	(0,97)	(0,23)
Distributions			
du revenu net de placement (sauf les dividendes)	0,15	0,23	0,08
des gains en capital	–	–	0,01
Distributions annuelles totales ⁽³⁾	0,15	0,23	0,09
Actif net à la fin de la période comptable ⁽⁴⁾	8,77	8,44	9,67

⁽¹⁾ Ces renseignements proviennent des états financiers annuels audités du Fonds. L'actif net par part présenté dans les états financiers pourrait différer de la valeur liquidative calculée aux fins d'établissement du prix des parts. Ces écarts sont expliqués dans les notes afférentes aux états financiers.

⁽²⁾ L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation au moment considéré. L'augmentation ou la diminution attribuable à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période comptable. Ce tableau ne constitue pas un rapprochement de l'actif net par part entre le début et la fin de la période comptable.

⁽³⁾ Les distributions ont été payées en espèces ou réinvesties en parts additionnelles du Fonds, ou les deux.

⁽⁴⁾ L'actif net est calculé conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

⁽⁵⁾ Dans le présent document, le mot « parts » désigne des parts de série A.

	Exercices clos les		
	31 déc. 2023 (12 mois)	31 déc. 2022 (12 mois)	31 déc. 2021 (339 jours)
Ratios et données supplémentaires			
Valeur liquidative totale (en milliers de \$) ⁽¹⁾	239 200	224 029	236 577
Nombre de parts en circulation ⁽¹⁾	27 288 460	26 533 266	24 471 083
Ratio des frais de gestion (%) ⁽²⁾	0,87	0,85	0,90
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge par le Gestionnaire (%)	0,87	0,85	0,90
Taux de rotation du portefeuille (%) ⁽³⁾	31,59	45,73	93,59
Ratio des frais d'opérations (%) ⁽⁴⁾	–	–	–
Valeur liquidative par part (\$)	8,77	8,44	9,67

⁽¹⁾ Données au 31 décembre des périodes comptables comparatives.

⁽²⁾ Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges pour la période comptable indiquée (incluant les taxes applicables et la part proportionnelle des charges des fonds sous-jacents, le cas échéant, mais excluant les frais de courtage, les autres coûts d'opérations de portefeuille et les retenues d'impôts sur les revenus de dividendes) et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période comptable.

⁽³⁾ Le taux de rotation du portefeuille du Fonds indique dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille du Fonds gère activement les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période comptable. Plus le taux de rotation au cours d'une période comptable est élevé, plus les frais d'opérations payables par le Fonds sont élevés au cours de la période comptable et plus il est probable qu'un porteur réalisera des gains en capital imposables au cours de la période comptable. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

⁽⁴⁾ Le ratio des frais d'opérations représente le total des frais de courtage et des autres frais d'opérations de portefeuille, incluant la part proportionnelle des frais d'opérations des titres des fonds sous-jacents, le cas échéant, et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période comptable. Ce ratio ne s'applique pas aux opérations visant des titres à revenu fixe.

Frais de gestion

Les frais payables par le Fonds comprennent les frais de gestion et les charges opérationnelles. Les charges opérationnelles comprennent les frais d'administration et les frais de fonds. Les frais de gestion et d'administration sont calculés et crédités quotidiennement et payés mensuellement.

Les frais de gestion comprennent notamment les honoraires de gestionnaire et/ou de sous-gestionnaires de portefeuille, les frais de mise en marché et de distribution du Fonds, ainsi que les frais d'administration du Gestionnaire.

Les frais d'administration incluent notamment les frais engagés pour la tenue de registres, la garde des valeurs, les services fiduciaires, les coûts liés à la comptabilité et à l'évaluation du Fonds, les honoraires des auditeurs et des conseillers juridiques et la communication aux porteurs de parts. Les frais de fonds comprennent les frais de dépôt réglementaire et les frais de comité d'examen indépendant.

Pour l'exercice, les frais de gestion annualisés imputés au Fonds et avant les taxes gouvernementales se chiffrent à 0,76 % et se répartissent comme suit :

- Frais de gestion : 0,67 %
- Frais d'administration : 0,09 %

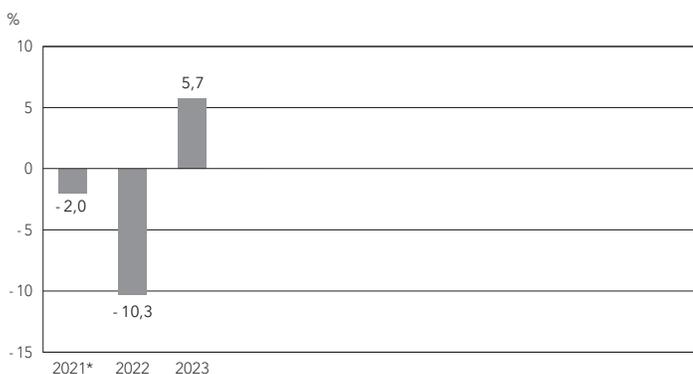
au 31 décembre 2023

Rendement passé

L'information sur le rendement suppose que les distributions du Fonds au cours des périodes présentées ont été réinvesties en totalité dans des titres additionnels du Fonds. L'information ne tient pas compte des frais d'acquisition, de rachat, de placement ou autres frais optionnels qui auraient fait diminuer les rendements. Le rendement passé du Fonds n'est pas nécessairement indicatif du rendement futur.

Rendements annuels

Le graphique à bandes présente le rendement annuel du Fonds pour chacune des années présentées et illustre les variations du rendement d'une année à l'autre. Le graphique à bandes illustre, sous forme de pourcentage, quelle aurait été la variation à la hausse ou à la baisse au 31 décembre de chaque année ou au dernier jour de l'exercice d'un placement effectué le premier jour de l'année.



* Du 29 janvier au 31 décembre 2021

Rendements composés annuels (%)

	1 an	3 ans	5 ans	Depuis sa création*
FÉRIQUE Obligations mondiales de développement durable	5,7	n/d	n/d	(2,6)
Indice de référence	6,1	n/d	n/d	n/d
Médiane**	4,7	n/d	n/d	n/d

* Le Fonds a été créé le 8 janvier 2021, mais l'actif a été investi dans le Fonds en date du 29 janvier 2021.

** Rendement médian de tous les fonds communs de placement de même catégorie, selon Fundata.

Indice de référence

L'indice de référence reflète le rendement d'un portefeuille de référence qui investit à 25 % dans les titres de l'indice des obligations globales à court terme FTSE Canada, à 25 % dans les titres de l'indice des obligations globales à moyen terme FTSE Canada et à 50 % dans les titres de l'indice ICE Global Non-Sovereign (couvert \$ CA).

L'indice obligataire global à court terme FTSE Canada comprend la presque totalité des obligations canadiennes négociables dont l'échéance est supérieure à un an et inférieure à cinq ans. Il vise à refléter l'évolution du marché à court terme obligataire canadien.

L'indice obligataire global à moyen terme FTSE Canada comprend la presque totalité des obligations canadiennes négociables dont l'échéance est supérieure à cinq ans et inférieure à dix ans. Il vise à refléter l'évolution du marché à moyen terme obligataire canadien.

L'indice obligataire ICE Global Non-Sovereign (couvert \$ CA) est un indice de dette mondiale de qualité investissement issue dans les marchés locaux et internationaux provenant d'une multitude d'émetteurs non-gouvernementaux de différents pays avec une maturité de plus d'un an.

Comparaison par rapport à l'indice

Le Fonds a affiché un rendement net de 5,7 % pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, comparativement à un rendement de 4,7 % pour l'indice de référence. Contrairement au rendement de l'indice de référence, qui ne comprend aucuns frais de placement, le rendement du Fonds est indiqué déduction faite des frais de gestion et d'exploitation à payer par le Fonds.

Aperçu du portefeuille

Les 25 principaux titres en portefeuille	% de la valeur liquidative
Province de l'Ontario, 4,05 %, échéant le 2 février 2032	6,0
Caisse d'Amortissement de la Dette Sociale, 2,13 %, échéant le 26 janvier 2032	3,9
Kreditanstalt fuer Wiederaufbau, 0,75 %, échéant le 30 septembre 2030	3,8
Banque Européenne d'investissement, 1,63 %, échéant le 13 mai 2031	3,6
Banque internationale pour la reconstruction et le développement, 1,25 %, échéant le 10 février 2031	3,2
Translink, 3,05 %, échéant le 4 juin 2025	2,9
CPPIB Capital Inc., 3,00 %, échéant le 15 juin 2028	2,8
Province de Québec, 2,10 %, échéant le 27 mai 2031	2,5
Gouvernement des États-Unis, 4,13 %, échéant le 15 août 2053	2,0
Trésorerie, marché monétaire et autres éléments d'actif net	1,8
Gouvernement du Canada, 2,75 %, échéant le 1 ^{er} juin 2033	1,7
Banque Nationale du Canada, 1,53 %, échéant le 15 juin 2026	1,6
Gouvernement des États-Unis, 1,25 %, échéant le 15 mai 2050	1,6
Apple Inc., 3,00 %, échéant le 20 juin 2027	1,5
Hydro-Québec, 6,00 %, échéant le 15 août 2031	1,5
Province de Québec, 3,90 %, échéant le 22 novembre 2032	1,4
Banque de Montréal, 1,76 %, échéant le 10 mars 2026	1,3
PSP Capital Inc., 2,60 %, échéant le 1 ^{er} mars 2032	1,3
Province de Québec, 3,65 %, échéant le 20 mai 2032	1,3
Toyota Motor Credit Corp., 2,15 %, échéant le 13 février 2030	1,3
Fédération des caisses Desjardins, 1,59 %, échéant le 10 septembre 2026	1,2
Banque Royale du Canada, 5,23 %, échéant le 24 juin 2030	1,1
Banque internationale pour la reconstruction et le développement, 2,50 %, échéant le 29 mars 2032	1,1
Financière CDP Inc., 1,00 %, échéant le 26 mai 2026	1,0
BCI QuadReal Realty, 2,55 %, échéant le 24 juin 2026	0,9

52,3

au 31 décembre 2023

Répartition par actif	% de la valeur liquidative
Obligations étrangères	47,4
Obligations de sociétés canadiennes	24,6
Obligations provinciales canadiennes	13,4
Obligations municipales canadiennes	7,5
Obligations fédérales canadiennes	5,3
Trésorerie, marché monétaire et autres éléments d'actif net	1,8
Valeur liquidative totale	239 200 347

L'aperçu du portefeuille peut changer en raison des opérations effectuées par le Fonds. Une mise à jour trimestrielle est disponible.

Autres renseignements importants

London Stock Exchange Group plc et ses entreprises du groupe (collectivement, le « Groupe LSE »)® LSE Group [2003]. FTSE Russell est le nom commercial de certaines sociétés du Groupe LSE. « FTSE® » est une marque déposée des sociétés du Groupe LSE concernées et est utilisée par toute autre société du Groupe LSE sous licence. Tous les droits sur les indices ou les données FTSE Russell appartiennent à la société du Groupe LSE concernée qui détient l'indice ou les données. Groupe LSE et ses concédants de licence n'acceptent aucune responsabilité pour toute erreur ou omission dans les indices ou les données et aucune partie ne peut se fier aux indices ou aux données contenus dans cette communication. Aucune distribution de données du Groupe LSE n'est autorisée sans le consentement écrit exprès de la société du Groupe LSE concernée. Le Groupe LSE ne promeut, ne parraine ni n'approuve le contenu de cette communication.

Les données de ICE Data Indices, LLC sont utilisées avec permission. ICE® est une marque déposée d'ICE Data Indices, LLC ou de ses filiales et BofA® est une marque déposée de Bank of America Corporation sous licence de Bank of America Corporation et ses filiales (« BofA »), et ne peut être utilisée sans l'accord préalable de BofA. Les données d'indice référencées aux présentes sont la propriété d'ICE Data Indices, LLC, de ses sociétés affiliées (« ICE Data ») ou de ses fournisseurs tiers et, avec l'ICE BofA®, elles ont été autorisées à être utilisées par Gestion FÉRIQUE. ICE Data et ses fournisseurs tiers déclinent toute responsabilité en rapport avec l'utilisation de ces données ou indices.



Gestion FÉRIQUE
Place du Canada
1010, rue de La Gauchetière Ouest
Bureau 1400
Montréal (Québec) H3B 2N2

ferique.com

Vous pouvez obtenir d'autres renseignements sur les Fonds dans leurs prospectus, notice annuelle, aperçu du Fonds et états financiers.

Vous pouvez obtenir sans frais et sur demande un exemplaire de ces documents :

- en communiquant avec le Gestionnaire, Gestion FÉRIQUE, au 514 840-9206 (sans frais : 1 888 259-7969) ;
- en communiquant avec le Placeur principal, Services d'investissement FÉRIQUE au 514 788-6485 (sans frais : 1 800 291-0337) ou à client@ferique.com ;
- en visitant ferique.com ou sedarplus.ca.